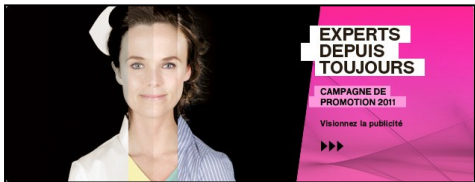




POINTS DISCUTÉS LORS DU C.A.

- ◆ Rapport d'élection au C.A. de l'AQESSS et liste des administrateurs
- ◆ Adoption du Plan d'action local en santé publique
- ◆ Acceptation des démissions du Dr Tremblay et de la Dre Marchand et nominations de médecins
 - ◆ Reconduction de la nomination du chef de Département en périnatalité : Dr Simon Lajeunesse
 - ◆ Plans triennaux: rénovations fonctionnelles mineures; maintien des actifs; équipements et mobiliers non médicaux
 - ◆ Calendrier des réunions pour l'année 2011-2012. Prochaine réunion : mardi 14 juin 2011

LES INFIRMIÈRES À L'HONNEUR



Le 12 mai dernier avait lieu la Journée internationale des Infirmières sous le thème : « Experts depuis toujours ». Afin de le souligner, le CECII a organisé une soirée détente à La Patio, à laquelle une quarantaine d'infirmières ont pris part. Nous avons commencé avec un 5 à 7 au salon de quilles. L'équipe gagnante a remporté des produits de notre terroir madelinot. Par la suite, pendant le souper, nous avons souligné l'excellence de 9 infirmières de différents secteurs du CSSS des Îles, dont voici les noms :

- ◆ **Unité des soins critiques** : pour sa belle humeur, sa disponibilité, son implication dans l'orientation des nouvelles infirmières : Marielle Deraspe
- ◆ **Unité multicientèle** : pour son approche des personnes âgées et de leur famille, pour son soutien à l'équipe du 2B, pour être une personne-clé dans l'avancement des dossiers, pour sa disponibilité et son leadership lors des équipes interdisciplinaires : Nancy Aucoin
- ◆ **Soins de longue durée** : pour son attitude positive lors des récents changements de son secteur, son leadership auprès de l'équipe, son soutien : Lucie Patton
- ◆ **Services ambulatoires** : pour son intérêt dans plusieurs secteurs d'activités, sa polyvalence, sa débrouillardise, son sens de l'initiative, sa disponibilité pour rendre service : Marilyne Boudreau
- ◆ **Soins à domicile** : pour son investissement et sa collaboration à l'implantation du guichet unique en soutien à domicile, son accueil et sa prise de contact quotidienne auprès des personnes âgées et de leur famille : Lucienne Arseneau
- ◆ **Bloc opératoire et unité d'un jour** : pour son dynamisme, son sens de l'organisation, sa proactivité, son implication au rodage de la clinique de préadmission : Carole Longuépée
- ◆ **CLSC** : pour son dévouement, depuis plus de 30 ans, auprès de la clientèle des femmes enceintes et de leur famille, pour son rôle d'infirmière-pivot pour la promotion et le soutien à l'allaitement : Linda Hardy
- ◆ **Santé mentale** : pour sa rigueur au travail, son souci de la clientèle et de leur famille, son expertise dans son domaine : Jacinthe Poirier
- ◆ **Gestionnaires** : pour son implication lors du réaménagement physique de son département, pour le soutien à son équipe lors de l'implantation de nouvelles technologies (informatisation de l'USC, nouveaux moniteurs), pour sa révision du programme d'orientation de son secteur : Carmen Renaud

Félicitations à toutes les lauréates! Des prix ont été remis à chacune, en collaboration avec la Banque Nationale de Cap-aux-Meules qui était sur place pour présenter son Programme financier pour les infirmières. Plusieurs prix de présences ont permis d'agrémenter cette soirée, notamment grâce à l'aide financière de l'Ordre régional des infirmiers et infirmières du Bas-Saint-Laurent-Gaspésie/Îles-de-la-Madeleine. Marielle Deraspe a gagné le prix convoité d'une journée de congé, offert par la Direction des soins infirmiers.

Aïda-Dina St-Laurent, B.Sc.Inf., Présidente du CECII

*** Allez à la quatrième page pour voir une photo des infirmières honorées

CHRONIQUE « PRÉVENTION »

TOUT LE MONDE EN PARLE... DE LA GASTRO-ENTÉRITE!

Depuis maintenant quelques semaines déjà qu'elle est arrivée sur nos Îles, elle n'en repart plus! Mais savez-vous comment faire pour vous débarrasser de la gastro-entérite?

Dès les premiers symptômes de la maladie, il est important de se maintenir hydraté en buvant fréquemment de petites quantités d'eau ou de solution d'électrolytes maison (la recette : 360 ml de jus d'orange non sucré, 600 ml d'eau bouillie refroidie et une ½ c. à thé de sel). Ce petit truc simple vous évitera la déshydratation, complication fréquente de la gastro-entérite.

Il est aussi important, dès l'apparition de nausées, vomissements ou diarrhées, de se tenir à l'écart et de respecter un délai de 48 heures après les derniers symptômes avant de reprendre vos activités quotidiennes et le travail.

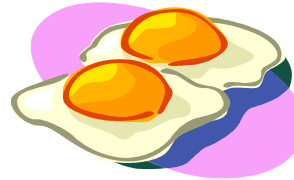
Et rappelez-vous que la prévention avec le lavage des mains demeure la meilleure façon d'éviter la contamination!

ROUGEOLE

Il y a présentement une éclosion de rougeole ailleurs au Québec. Soyez vigilant si vous ou vos enfants présentez des symptômes comme de la fièvre pendant 2 à 4 jours, de la toux, un écoulement nasal, des rougeurs sur le corps et le visage ainsi que les yeux rouges. Toutefois, le vaccin RRO donné à 12 et 18 mois dans le cadre du calendrier vaccinal chez l'enfant, procure une immunité suffisante.

Dominique Déraspe, B.Sc.Inf.
Conseillère en prévention des infections

VILLA PLAISANCE POUR LE PLAISIR DES RÉSIDENTS



Depuis février 2010, des employés avec l'aide de bénévoles font du dernier mercredi du mois : la journée du brunch.

En effet, depuis plus d'un an, une fois par mois, ces gens prennent le temps de préparer le déjeuner aux résidents de la Villa Plaisance. Ceux-ci peuvent choisir de quelle façon ils souhaitent manger leurs œufs, on leur offre aussi de petites patates, des fruits, de la viande et autres petits délices du matin.

Il s'agit d'un autre bon coup de gens qui se préoccupent de la qualité du milieu de vie des résidents de la Villa Plaisance.



AGRÉMENT CANADA VISITE DU 30 MAI AU 2 JUIN

Dans deux semaines, nous recevrons les visiteurs d'Agrément Canada qui viennent recueillir des informations sur la qualité et la sécurité des soins et services offerts aux usagers.

Il est donc possible que ceux-ci vous posent des questions sur votre travail et sur nos façons de faire.

Merci de leur répondre avec courtoisie et au meilleur de vos connaissances!

POLITIQUE D'ALLAITEMENT



Le mardi 17 mai, Lucie Roy est venu présenter un projet de politique d'allaitement aux membres du conseil d'administration. Ceux-ci ont pris connaissance avec intérêt de ce projet et la politique sera adoptée lors de la réunion du 14 juin prochain.

Le CSSS des Îles est fier de promouvoir et de soutenir la santé maternelle et infantile ainsi que le rôle du père en adoptant une politique d'allaitement maternel (K-102).

Cette politique contient quatorze mesures. Parmi ces mesures, mentionnons entre autres celles-ci : donner à tout le personnel en lien avec la clientèle-cible les compétences nécessaires pour mettre en œuvre la politique; informer toutes les femmes enceintes et les futurs pères des avantages de l'allaitement maternel et de sa pratique; aider les mères à commencer à allaiter le plus tôt possible après la naissance; favoriser la poursuite de l'allaitement maternel lorsque la mère retourne dans la communauté.

Le CSSS des Îles fera aussi des démarches pour l'obtention et le maintien de la désignation « Ami des bébés ».





LA GESTION DES RISQUES... DES POLITIQUES À CONNAÎTRE

Afin de bien encadrer les orientations du CSSS des îles en matière de gestion des risques, il existe quatre politiques auxquelles l'ensemble du personnel et médecins peut se référer en tout temps. Dans ce numéro de la Source nous vous en présentons deux pour commencer.

La politique **A-118**, intitulée « **Gestion des risques** », vise à :

- ◆ Promouvoir un environnement sécuritaire dans le but de protéger les usagers, les ressources humaines, matérielles, informationnelles et financières de l'établissement.
- ◆ Contribuer à l'amélioration continue de la qualité des services dans le but de maintenir le lien de confiance entre l'usager et l'établissement.
- ◆ Organiser des soins et services dans le but de limiter au maximum les risques.
- ◆ Prémunir l'établissement face à des poursuites éventuelles.

La politique **A-119**, intitulée « **Politique relative à l'utilisation du rapport d'incident ou d'accident (AH-223)** », fait référence à l'utilisation et à la gestion du rapport d'incident et d'accident (AH-223-1), du rapport d'analyse détaillé (AH-223-2) et du rapport de divulgation d'accident (AH-223-3).

Les objectifs poursuivis par cette politique sont de :

- ◆ Fournir l'information nécessaire à l'identification et à l'analyse des événements.
- ◆ Identifier les interventions nécessaires lors d'événements survenus chez des usagers hospitalisés, externes et des visiteurs en précisant et en établissant le rôle des intervenants et les principaux mécanismes de transmission de l'information.
- ◆ Établir un mécanisme de déclaration des événements indésirables réels et potentiels, lequel

englobera un processus de suivi approprié tel que visé à la pratique organisationnelle requise (POR) d'Agrément Canada.

◆ Rendre imputable l'ensemble du personnel et médecins de l'établissement à signaler tout événement ayant entraîné ou pouvant entraîner des conséquences auprès de la clientèle.

◆ Et enfin, ce qui est très important, sensibiliser le personnel et les médecins à l'importance de **déclarer un événement à risque afin de mieux comprendre ce qui a provoqué l'accident et d'identifier des mesures correctrices visant l'amélioration de la sécurité et des soins à l'usager sans notion de blâme.**



CONFIDENTIALITÉ ET SÉCURITÉ VONT DE PAIR

Saviez-vous que le parent ne peut faire seul une demande d'accès au dossier de son enfant de 14 ans et plus, ni en recevoir de copies?

À noter que l'enfant sera libre de consentir ou non, et ce, de façon libre et éclairée.

**LES ENFANTS EN DIFFICULTÉ
SOUHAIENT ÊTRE INTÉGRÉS AU TERRAIN DE JEUX
POUR AIDER CE PROJET,
PARTICIPEZ AU TOURNOI DE GOLF DU 4 JUIN
OU FAITES UN DON!**



C'est le 4 juin prochain, que se déroulera le tournoi de golf afin d'amasser des fonds permettant d'embaucher des accompagnateurs pour 22 enfants en difficulté. L'objectif de ce tournoi est d'amasser 7 000 \$, sur un budget global est de 56 000\$. Afin de participer à ce tournoi « 4 balles - meilleure balle » pour aider ce projet d'intégration, procurez-vous des formulaires au Service Loisirs, Culture et Vie communautaire ou appelez François Castonguay au 986-3321, poste 23.

Vous pouvez faire un don ciblé en passant par la Fondation Santé de l'Archipel. Il est très **important de faire votre chèque au nom de la Fondation et d'inscrire au bas du chèque « Intégration des jeunes en difficulté au terrain de jeux ».**



BIENVENUE AUX NOUVEAUX EMPLOYÉS

Dominique Bernard, technicien en administration
Aurélien Potvin, infirmière clinicienne
Guylaine Thériault, infirmière

LE COMITÉ D'ÉTHIQUE DU CSSS DES ÎLES - CONNAISSEZ-VOUS SON RÔLE?

Ce comité est composé de 9 personnes issues de différents milieux dont des représentants de l'établissement et des domaines suivants : médecine, soins infirmiers, interventions psychosociales, administration, pastorale, éthique, philosophie ou droit. Son mandat est de se pencher sur les questions éthiques qui surviennent dans la pratique professionnelle des intervenants et de fournir un lieu de réflexion et des outils de travail pour l'aide à la décision dans de telles situations. Son rôle est de sensibiliser les professionnels de la santé, les usagers et leur famille (la communauté) à l'importance de la dimension éthique dans les soins et services de santé. Il agit en tant que consultant afin de favoriser la délibération éthique et faciliter la prise de décisions éclairées dans l'organisation des services et de la prestation des soins de santé et il fournit des outils aux décideurs, gestionnaires ou professionnels, pour les aider à prendre en compte et à intégrer la dimension éthique dans leurs décisions.

Parmi ses activités, il peut répondre à des demandes de consultation éthique provenant des intervenants, des usagers, de leur famille ou de toute personne qui désire soumettre une question éthique en lien avec les soins et les services de l'établissement. Il émet des avis, des recommandations ou des lignes directrices qui serviront d'outils pour encadrer la réflexion et l'analyse de la dimension éthique des demandes de consultation et il offre et collabore à des activités de formation en éthique.

Ce comité a un pouvoir de recommandation, la décision est laissée à la personne qui consulte. Pour respecter la confidentialité, le comité n'a pas accès au dossier de l'usager. Toutefois, pour l'étude d'un cas en particulier, un professionnel peut transmettre au comité, avec l'autorisation de l'usager ou de son représentant légal, les informations pertinentes à l'étude.

Afin de mieux faire comprendre le volet de l'éthique, en avril dernier, le comité a rencontré les étudiants en philosophie du Cégep et a procédé à une simulation d'analyse de cas. Il s'agit d'une activité intéressante et enrichissante pour les participants.

Dans un prochain numéro de la Source, nous parlerons du comité des plaintes afin de mieux comprendre les différences entre ces deux comités.

* Information extraite des statuts et règlements du comité d'éthique



Infirmières honorées le 12 mai

Sur la photo, de gauche à droite, rangée arrière : Marilyne Boudreau, Lucienne Arseneau et Nancy Aucoin. Rangée avant : Carmen Renaud, Lucie Patton, Linda Hardy, Marielle Deraspe et Carole Longuépée. Absente de la photo : Jacinthe Poirier.